

Dossier de Presse

Signature de la Convention Pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2015/2017
entre
Scènes Croisées de Lozère
et
La Drac-LR, la Région Languedoc-Roussillon et le Conseil départemental de Lozère

Le 5 novembre 2015 à l'hôtel Plagnes, à Mende



Eléments de synthèse

Scènes Croisées de Lozère est une Scène Conventionnée pour la découverte des écritures scéniques d'aujourd'hui. Elle met en œuvre un projet artistique et culturel original qui se caractérise par une programmation pluridisciplinaire et itinérante de spectacles vivants développée en partenariat.

Les scènes Conventionnées relèvent d'un programme national créé en 1999 par le Ministère de la Culture. On compte aujourd'hui 115 scènes conventionnées sur le territoire national. Leur création par le Ministère de la Culture avait pour objectifs de :

- poursuivre l'effort d'aménagement culturel du territoire et proposer aux publics les plus larges et les plus variés une diffusion artistique de qualité,
- promouvoir des démarches d'action culturelle actives et inventives,
- contribuer à une meilleure diffusion des formes et disciplines souvent insuffisamment valorisées.

Les critères d'éligibilités reposent sur : la qualité de la programmation et du travail artistique, l'ancrage local fort, la participation significative des publics, le professionnalisme de la gestion, la réelle indépendance des choix artistiques de la direction.

L'action de la scène s'articule autour de 5 missions prioritaires ; le soutien à la diffusion et à la création d'œuvres artistiques, la mise en œuvre d'une politique active d'actions culturelles et d'éducation artistique en direction des jeunes, la mise en œuvre d'actions qui encouragent et facilitent le développement des pratiques en amateur ainsi qu'une mission ressource d'expertise et d'évaluation au service de l'aménagement et du développement culturel des territoires.

Le projet artistique conjugue une programmation pluridisciplinaire (musique, danse, théâtre, cirque), des résidences d'artistes, des coproductions, des actions culturelles et d'éducation artistiques, une résidence-association avec la Compagnie Interstices, l'ouverture d'un lieu de fabrique artistique « l'atelier des songes ».

Scènes croisées de Lozère est une des rares scènes conventionnées totalement itinérantes.

La durée de la convention est de 3 ans à partir du 1er janvier 2015.

Eléments clefs de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2015/2017

Les partenaires signataires :

L'ETAT / MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon)

Représenté par Monsieur le Préfet de la région Languedoc-Roussillon

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOZERE

Représenté par Madame la Présidente du Conseil départemental de Lozère, dûment habilité en vertu de la délibération n° CP_15_225 de la Commission Permanente du 23 février 2015

LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Représentée par Monsieur le Président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, dûment habilité en vertu de la délibération n° CR-15/02.85 du Conseil régional du 10 avril 2015

ET

L'ASSOCIATION SCENES CROISEES DE LOZERE

Représentée par Madame la Présidente, Brigitte DONNADIEU, agissant pour le compte de son établissement l'association Scènes Croisées de Lozère et par Monsieur Nicolas BLANC, directeur de l'association Scènes Croisées de Lozère.

Objet :

La présente convention a pour objet de préciser les objectifs de l'association Scènes Croisées de Lozère et de définir conjointement des partenariats et les modalités des financements apportés par l'Etat, le Département de la Lozère et la Région Languedoc-Roussillon aux actions menées par l'association en faveur du développement artistique et culturel de la Lozère.

Compte tenu du projet artistique, des missions, objectifs et actions développés, l'Etat - ministère de la Culture et de la Communication accorde à l'association le titre de « Scène Conventionnée itinérante pour les écritures d'aujourd'hui » et reconnaît à l'association un rôle et des missions territoriales spécifiques.

Les missions de la Scène Conventionnée se développent dans une logique de mise en réseau et d'accompagnement des acteurs culturels visant à favoriser l'émergence de projets culturels dans les territoires. Elles se déclinent prioritairement sur les champs disciplinaires du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque, arts de la rue...) sans toutefois exclure les arts plastiques et les arts numériques.

Elle traduit le soutien sans faille de l'Etat, de la Région et du Département.

Actions et projets 2015-2017 :

Scènes Croisées de Lozère, à travers son directeur, propose de développer un projet artistique pluridisciplinaire consacré aux écritures d'aujourd'hui du spectacle vivant.

Ce projet artistique se décline autour de trois fondamentaux, les œuvres, les publics, les territoires.

A/ Les œuvres au cœur du projet

Une programmation pluridisciplinaire favorisant les écritures d'aujourd'hui :

Les choix de programmation seront axés sur une recherche visant à promouvoir :

- des productions scéniques qui mettent en jeu les écritures d'aujourd'hui dans un souci d'exigence artistique et avec une attention particulière à la dramaturgie ; musique, danse, théâtre, cirque, arts de la rue.
- des productions scéniques mettant en jeu les questions sociétales et politiques d'aujourd'hui.
- des productions adaptées aux territoires à travers la dimension d'itinérance et d'exploration d'espaces non scéniques
- organisation d'une saison de spectacles à destination des scolaires, dans des lieux de spectacles ou au sein des établissements en lien avec la « Belle saison ».
- programmation jeune public ouverte aux centres de loisirs.

Une Résidence association avec la compagnie //Interstices dont la direction artistique est assurée par Marie Lamachère et qui fait l'objet d'une convention pluriannuelle spécifique entre l'association et la compagnie //Interstices.

- Une réflexion commune sur la définition du lieu de fabrique, l'Atelier des songes,
- La programmation des spectacles de la compagnie,
- La coproduction de deux projets : *Ste Jeanne des Abattoirs* (2016), projet sur les utopies en lien avec les territoires (2017),
- Des actions de médiation en direction de tous les publics.

Un lieu de fabrique :

Dédié prioritairement aux activités de la compagnie //Interstices dans le cadre de la résidence association, ce lieu permettra de prolonger le projet artistique de Scènes Croisées notamment dans le lien entre les artistes accueillis sur le lieu et le public.

Concernant les choix artistiques, une place sera réservée aux jeunes créateurs et compagnies émergentes ainsi qu'à des artistes dont les créations rejoignent les problématiques sociétales et politiques en favorisant les auteurs dramatiques d'aujourd'hui.

B/ Les Publics au cœur du projet :

- Constitution d'un public par la mise en place d'une offre de fidélisation,
- Mise en place d'une politique tarifaire adaptée,
- Mise en place de dispositifs de transports favorisant l'itinérance du spectateur (covoiturage, transports collectifs),
- Mise en place d'un parcours de spectateurs, d'un cycle de conférences et d'ateliers préparatoires s'inscrivant dans le cadre de la formation tout au long de la vie, notamment lors de la résidence association avec la compagnie //Interstices.

Poursuite du projet d'éducation artistique et culturelle tout au long de la scolarité, notamment à travers le service éducatif :

- Organisation d'une saison de spectacles à destination des scolaires, dans des lieux de spectacles ou dans l'établissement en lien avec la « Belle saison ».
- Préparation des élèves à leur venue aux spectacles, ateliers du regard, rencontres avec les compagnies,
- Réalisation de dossiers pédagogiques destinés aux enseignants, formations continues conjointes des enseignants et des artistes,
- Poursuite du projet « Lire des auteurs vivants » en direction des collèges autour de deux à trois auteurs.
- Accompagnement à la mise en place de projets fédérateurs dans les établissements scolaires,
- Déplacement des élèves sur des spectacles proposés en soirée. Public ciblé ; enseignement supérieur, lycéens.
- Participation au groupe de pilotage départemental d'éducation artistique et culturel,
- Contribution au suivi du portail d'éducation artistique et culturelle départemental.

Développement du projet éducatif sur le temps libre en direction de la jeunesse :

- Programmation jeune public ouverte aux centres de loisirs.
- Mise en place d'actions d'initiation, de sensibilisation et de perfectionnement en lien avec les structures d'enseignement artistiques, les associations de pratique amateur et les structures de loisirs et d'animations.

Consolidation du projet en direction des publics :

- Participation aux réflexions et actions issues des projets de CTEAC sur le nord et le sud de la Lozère,
- Politique d'accueil et d'information en direction des structures relevant du champ social, médico-social et du handicap. (soignés et soignants),
- Conseil pour l'élaboration des projets dans le cadre du dispositif culture à l'hôpital (hôpital de Saint-Alban),
- Réflexion sur le dispositif culture et handicap en lien avec la Maison Départementale du Handicap et le schéma régional du handicap avec la DRAC L-R,
- Mise en place d'activités spécifiques dans le cadre des résidences d'artistes organisées par l'association,
- Organisation d'actions avec les associations luttant contre l'exclusion et la pauvreté,
- Participation au groupe départemental de lutte contre l'illettrisme.

C/ Les territoires au cœur du projet :

La programmation avec les partenaires professionnels :

Mende, Marvejols, Florac et Saint-Chély d'Apcher

Une programmation de plus petits formats sur des lieux intermédiaires :

- Programmation de projets spécifiques ou articulés avec les partenaires professionnels et/ou les partenaires de l'itinérance.

Mise en place d'une programmation de spectacles itinérants en direction des autres partenaires du territoire.

- projet de création dans le cadre de la résidence association avec la compagnie //Interstices en lien avec les territoires de Lozère.

En région Languedoc-Roussillon :

- Participation et implication de Scènes Croisées de Lozère aux réflexions et actions régionales : dynamiques de réseaux impulsées par Réseau en Scène, par le Pôle Cirque, le collectif régional « En jeux », le réseau jeune public dont la « Belle Saison ».

- Soutien à la scène artistique régionale à travers la programmation, la coproduction, la résidence, l'échange et la concertation avec les autres lieux fixes ou festivaliers de la région.
- Contribution à l'aménagement culturel du territoire régional dans un souci de cohésion, dans l'optique de la fusion des régions et d'ouverture à l'interrégionalité ainsi que dans le cadre du programme européen du Massif central.

Mission conseil et d'accompagnement :

En réponse aux demandes territoriales exprimées par les collectivités territoriales, les partenaires culturels et des structures de développement local, Scènes Croisées s'investira dans des missions de conseil et d'accompagnement sur les champs :

- de la structuration des territoires et des compétences intercommunales,
- de la conception de projets d'équipements culturels,
- de la collaboration à des groupes de travail locaux.

Moyens financiers prévisionnels pour les trois ans :

Partenaire public	Montant <u>prévisionnel</u> <u>maximal</u> des contributions des partenaires publics 2015 - 2017	Montant total prévisionnel des dépenses éligibles 2015 - 2017	% d'intervention
Etat /DRAC Languedoc-Roussillon	937 350 €	2 681 900 €	34.95 %
Conseil départemental de la Lozère	675 300 €	2 681 900 €	25.18 %
Conseil régional du Languedoc-Roussillon	465 000 €	2 681 900 €	17.34 %
total	2 077 650 €	2 681 900 €	77.47 %

Moyens Humains :

Le Bureau de l'association

Présidente : Brigitte Donnadieu

Vice-président : Jean-Claude Moulin

Secrétaire : Guillaume Sonnet

Trésorier : Alain Argilier

Le Conseil d'Administration

Brigitte DONNADIEU - Retraitée

Christian HUGUET – Maire de Florac

Josiane COLLERAIS – Vice-Présidente de la Région LR

Geneviève CLAVERIE – Présidente de Sacpi

Patricia BREMOND – Conseillère départementale

Henri BOYER – Conseiller départemental

Alice BRUGERON – Directrice de la Genette Verte

Robert AIGOIN – Conseiller départemental

Guillaume SONNET – Directeur du Vallon du Villaret

Nicolas TROTOUIN – Fédération des œuvres Laïques

Jean-Claude MOULIN – Conseiller départemental

Ferdinand JAOUL – Conseiller régional

Florian OLIVERES – Détour du Monde et le SILO

Brigitte BLANC – Fédération départementale des Foyers ruraux

Vincent VALETTE – Principal du Lycée Chaptal

Valérie FABRE – Conseillère départementale

Christine HUGON – Conseillère départementale

Sophie MALIGE – Conseillère départementale

Valérie VIGNAL – Conseillère départementale

Jérôme BOUCHET – Compagnie d’Autres Cordes
Francis COURTES – Conseiller départemental
Guillaume DELORME – chargé de mission
Thierry ARNAL – Directeur du TMT
Alain ARGILIER – Maire de Vébron
Olivier ALLE – les Fadareilles
Sébastien KUHN – Rudeboy crew
Béatrice NEGRIER – Conseillère régionale
Nelly LAFONT – Pays d’art et d’histoire
Michèle MANOA – Conseillère départementale
Eric PARRA – Directeur de l’EDML
Francis SARTRE – Maire de Lafage Saint-Julien

Les salariés permanents

Directeur - Nicolas Blanc
Administrateur - Pierre Louis Seguin
Comptable principale - Nathalie Coudeyre
Responsable du Jeune Public et des Relations publiques - Valérie Renaud
Attachée aux relations publiques – Myriam Guiraud
Attachée à la communication - Céline Lojewski
Attachée à l’accueil artistique - Maryneige Bouremel
Responsable de l’accueil – Sabrina Mokhlis
Régisseur principal – Patrick Chaudesaigues

Enseignantes en charge du service éducatif :

Stéphanie Badia (théâtre, musique)
Stéphanie Meissonnier (danse, arts du cirque)

Les autres partenaires de Scènes Croisées de Lozère

Les partenaires institutionnels :

Les communes de Mende, de Langogne, de Marvejols, de Florac, de Chanac, d'Esclanèdes, de Meyrueis, de Rieutort-de-Randon, de Grandrieu, de Bagnols-les-Bains, du Bleymard.

Les communautés de communes Apcher Margeride Aubrac, des Cévennes au Mont Lozère, de la Vallée de la Jonte et de Florac Sud Lozère.

DDCSPP de Lozère, Inspection Académique de la Lozère, Rectorat de l'académie de Montpellier

Les partenaires associatifs :

Association St-Alban art culture et psychothérapie, Centre social intercommunal du Randon, le Ciné-Théâtre de saint-chély d'Apcher, Détours du Monde et le SILO, l'Ecole Départementale de Musique de Lozère, la Fédération départementale des Foyers ruraux et les foyers ruraux du Bruel d'Esclanèdes, de Pourcharesses, de la Borne, d'Aumont Aubrac, de St-Etienne du Valdonnez, de Passe Montagne, de Langlade-Brenoux, de Lanuéjols, de St-Etienne-Vallée-Française, de Ste-Croix-Vallée-Française, de St-Germain-du-Teil, Hôpital François Tosquelles, La Genette Verte, La Médiathèque de Chanac, Les Amis du livre du Pont-de-Montvert, Les Fadareilles, Le syndicat d'initiative de Grandrieu, Pays d'art et d'histoire Mende et Lot en Gévaudan, Rudeboy Crew, Canopé de la Lozère, Théâtre de la Mauvaise Tête, le théâtre de l'Arentelle.

Les Partenaires professionnels :

Réseau en Scène LR

La Verrerie d'Alès– Pôle National des arts du cirque Région LR

Office National de Diffusion Artistique (O.N.D.A)

Arts Vivants et Départements

L'ADAMI



Scènes Croisées de Lozère
13, bd britexte BP 95
48003 Mende Cedex
Tél. 04 66 65 75 75
Fax. 04 66 65 75 76
contact@scenescroisees.fr
www.scenescroisees.fr